

Conseil d'administration Séance du 15 mars 2013

Délibération n° 9-2013 Budget primitif 2013

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 1412-3 et L 1431-1 à L 1431-9 dans leur rédaction issue de la loi n° 2002-6 du 7 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2010 portant création de l'école supérieure d'arts et médias de Caen/Cherbourg, établissement public de coopération culturelle ;
- Vu la délibération n° C-10-05-10 du Conseil communautaire de Caen la mer du 26 novembre 2010 :
- Vu la délibération n° 2010/284 Conseil municipal de la ville de Cherbourg-Octeville du 16 décembre 2010 ;
- Vu la délibération n° 10-115 du Conseil régional de Basse-Normandie du 17 décembre 2010 ;
- Vu les statuts de l'école supérieure d'arts et médias de Caen/Cherbourg ;

## **DELIBERATION:**

Sur proposition du Président, le Conseil d'administration

- Dit que le budget primitif M14 sera approuvé par chapitre et section (fonctionnement et investissement);
- Dit que toutes modifications budgétaires devront faire l'objet d'une décision modificative approuvée par le Conseil d'administration ;

## SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	BP 2013
Opérations réelles	
Dépenses financières	
20 Dépenses d'équipement - immobilisations incorporelles	25 000,00
21 Dépenses d'équipement - immobilisations corporelles	215 000,00
Total des opérations réelles	240 000,00
Opérations d'ordre	
1391 Reprise des subventions au compte de résultat	
040 Opérations d'ordre entre sections	
Total des opérations d'ordre	
Total des dépenses	240 000,00
001 Déficit d'investissement reporté	222 528,41
Total réalisation + report	462 528,41
RECETTES	
Opérations réclies	
13 Subventions d'équipement reçues	
1068 Excédent de fonctionnement capitalisés	222 528,41
Total des opérations réelles	222 528,41
Opérations d'ordre	
021 Virement de la section d'exploitation	200 000,00
28 Amortissements	40 000,00
Total des opérations d'ordre	240 000,00
Total des recettes	462 528,41

## **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENS	ES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE	
chapitre	libellé	Total EPCC 2013
11	charges à caractère général	1 877 100,00
12	charges de personnel et frais assimilés	4 028 445,00
65	autres charges de gestion courante	
66	charges financières	-
67	charges exceptionnelles	20 000,00
68	dotations aux provisions	
22	dépenses imprévues	352 300,00
total des i	lépenses réelles de fonctionnement	6 277 845,00
23	virement à la section d'investissement	200 000,00
42	opération d'ordre entre sections	40 000,00
43	opération d'ordre dans la section de fonctionnemen	-
total des	lépenses d'ordre de fonctionnement	240 000,00
total		6 517 845,00
RECETT	es de fonctionnement par chapitre	
chapitre	libel <b>i</b> ¢	Total EPCC 2013
13	atténuations de charges	_
70	ventes de produits et prestations	287 500,00
73	produits issus de la fiscalité	3 000,00
74	dotations, subventions et autres participations	5 534 500,00
75	autres produits de gestion courante	15 000,00
76	produits financiers	-
77	produits exceptionnels	6 000,00
78	reprises sur provisions	-
	ecettes réelles de fonctionnement	5 846 000,00
total des l		
42	opération d'ordre entre sections	
	opération d'ordre entre sections opération d'ordre dans la section de fonctionnemen	0
42 43		0
42 43 total des	opération d'ordre dans la section de fonctionnemen	0 671 845,00

## **PROPOSITION:**

Sur proposition du Président, le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

Décide d'adopter le budget primitif 2013

Le Président,

Nombre de membres en exercice : 27
Présents : 18

Votants:

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de :

La transmission en préfecture le

La publication le

Fait à Caen, le

1 9 MARS 2013

PREFECTURE DU CALVADOS

1 9 MARS 2013

Le Président,

